

<https://www.unapei92.fr/poste/responsable-du-developpement-rh-et-gpepp-f-h-cdi/>

Un(e) Responsable développement RH et GPEPP (H/F) / CDI

Description

Le/la Responsable développement RH et GPEPP est chargé(e) de proposer un plan d'action pour le recrutement, mobilité et évolution professionnelle des salariés. Il/elle mobilise les dispositifs de formations afin de faire évoluer les compétences des salariés en veillant à les concilier avec la stratégie et les besoins de l'association, conformément au plan de développement des compétences. Son rôle est d'anticiper, de conseiller, d'organiser et de mobiliser les moyens en faveur de l'employabilité et les mobilités (promotions internes, seniors, salariés RQTH, hauts potentiels...).

Il/Elle accompagnera le DRH dans la mise en place de la stratégie et la politique RH (GPEPP, QVTC, égalité professionnelle hommes-femmes, emploi des seniors, emploi des salariés RQTH, acquisition des talents...).

Il/Elle rend accessible les évolutions du cadre juridique et en explicite les conséquences opérationnelles. Il/Elle assure en permanence la veille juridique.

Responsabilités

Pilotage de plan de recrutement et gestion de mobilités professionnelles

- Proposer la stratégie de recrutement pour les différents postes et mettre en œuvre le plan de recrutement.
- Assurer la prospection des cabinets de recrutement, proposer les conventions de collaboration et travailler sur le développement de nouveaux outils d'évaluation des candidats : tests psychologiques, psychométriques.
- Définir les besoins avec les managers : leurs attentes et les compétences nécessaires en apportant son expertise.
- Assurer la promotion et organisation de la mobilité interne, développer les processus de gestion de mobilité, suivre et coordonner les demandes de mobilité inter-établissements.
- Gérer la politique de handicap et mettre en place et coordonner des actions en lien avec l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.
- Formaliser les préconisations pour la mise en place de la GPEPP.
- Développer les processus de gestion de carrière (GPEPP, entretiens annuels, revues des professionnels, bilans de carrière, bilans d'intégration, bilans de compétences, dossiers VAE [validation des acquis de l'expérience]).

Gestion des compétences et évaluation des performances

- Accompagner les managers et les responsables RH dans l'évaluation des compétences et des performances des salariés en poste et de développement des outils permettant de détecter des potentiels et des talents et les fidéliser.
- Mettre en œuvre et piloter la réalisation du plan de développement des compétences PDC en lien avec les chargés RH.
- Assurer les relations avec l'organisme collecteur (OPCO), le suivi

Organisme employeur

Unapei Hauts-de-Seine

Type de poste

Temps plein

Date de début du poste

dès que possible

Durée du contrat

CDI

Lieu du poste

119/121 Grande Rue, 92310, Sèvres

Horaires

205 jours (forfait jours)

Salaire de base

40 K € - **Salaire de base**

50 K €

Date de publication

27 décembre 2023

Valide jusqu'au

31.01.2024

budgétaire (gestion des facturations et des frais annexes) et les relations avec les organismes formateurs.

- Participer à la promotion de l'association dans les relations extérieures et lors des événements (portes ouvertes, salons, ...).
- Reactualiser le catalogue des formations adapté aux besoins d'activité, identifier et solliciter des formateurs internes et tuteurs, organiser leurs interventions, participer avec eux à la conception des modules de formation.
- Piloter l'évaluation des formations réalisées : assurer le suivi des stagiaires, analyser leurs évaluations, réaliser un bilan pédagogique.
- Superviser la réalisation des entretiens professionnels, agréger les résultats formalisés des entretiens de l'ensemble des salariés afin d'évaluer leurs souhaits d'évolution, leur degré de satisfaction par rapport à l'association et au poste qu'ils occupent, le développement de leurs compétences.
- Accompagner les managers dans la définition et la réalisation des plans d'accompagnement des salariés en difficulté, les salariés en évolution ou reconversion professionnelle ou en fin de carrière.
- Préparer et analyser les revues de personnel, analyser les compétences existantes des salariés et proposer les projets de développement et d'évolution.
- Piloter et préparer les travaux et réunions des commissions de CSE (formation, égalité professionnelle, logement).

Développement projets RH et SIRH

- Travailler en lien avec le DRH et les RRH à la création d'outils nouveaux ou amélioration des outils existants : référentiels métiers, cartographie des emplois, référentiels de compétences, description des fonctions, fiches de poste.
- Piloter les projets RH et participer au développement de SIRH et accompagner la conduite du changement qui peut en résulter.
- Proposer au DRH la politique QVCT, piloter le déploiement des actions retenues et en faire un bilan annuel.
- Mettre en place des projets/actions QVCT au niveau associatif en valorisant celles menées par les établissements.
- Collecter et analyser des données RH : les indicateurs concernant les effectifs (réalisation des entretiens, recrutement, formations, mobilité...) et renseigner les enquêtes, réaliser des études spécifiques et recueillir des statistiques RH. Participer à l'élaboration et à la mise à jour des tableaux de bords RH.
- Alerter le DRH sur les difficultés et dérives possibles et proposer des plans d'action en vue d'améliorer la gestion des ressources humaines.
- Préparer les notes de service, procédures, modèles d'accords, de courriers, notes de consultations dans son périmètre de responsabilités et assurer le reporting.
- « Marketing RH » : créer des communications RH à destination des salariés, des directions ou des partenaires sur les projets RH et ceux des collègues.
- Assurer la transmission, les explications et l'accompagnement relatif à la bonne compréhension des procédures RH au niveau des directions opérationnelles dans son domaine de responsabilités.
- Piloter les missions spécifiques confiées par le DRH et assurer la continuité de service en cas des absences des collègues.

Qualifications

Excellente maîtrise de la conduite de projet (organisation de projet, suivi de planning, ...)

Connaissance des métiers du secteur médico-social / Solide capacité d'analyse et

de synthèse ainsi qu'un sens aigu de l'organisation et de la rigueur / Qualités de communication orale et écrite.

Esprit curieux, force de proposition, autonome, bon relationnel, travail en équipe. Réactivité et capacité d'adaptation aux établissements et services. Écoute et pédagogie.

Diplôme requis : Niveau I (nouvelle nomenclature niveau 7) Master 2 en Ressources Humaines

5 ans d'expérience réussie au poste de Responsable de Ressources Humaines exigées.

Avantages du poste

Cadre autonome au forfait jour / 205 jours / 18 jours de congés supplémentaires

Télétravail ponctuel possible

Rémunération entre 40 K€ et 50 K€ (bruts/an)

Contacts

Modalités de candidature : Envoyez votre intention de candidature et votre CV à Monsieur SAVIC J, DRH, *par courriel* à l'adresse suivante recrutement@unapei92.fr